

Cours d'été 2020 - Terrebonne

AU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE À TERREBONNE

L'information concernant l'offre des cours d'été des cégeps du SRAM est maintenant disponible sur le site Web du SRAM ainsi que sur le site du collège :

SRAM	SITE DU COLLÈGE
Cliquez ici	Cliquez ici

Pour les étudiants et étudiantes des services adaptés
La demande doit être formulée AVANT LE DÉBUT DU COURS

Les étudiants et étudiantes admissibles aux services adaptés souhaitant se prévaloir des mesures d'accompagnement déjà autorisées par leur cégep d'attache doivent en faire la demande **par courriel** lors de leur inscription à leur(s) cours d'été en indiquant les informations suivantes :

- Nom, prénom
- Numéro d'admission (D.A.)
- Numéro(s) de cours
- Numéro(s) de groupe

Le courriel doit être acheminé à : saide.terrebonne@cegep-lanaudiere.qc.ca

Pour les étudiants en provenance d'un autre cégep, lorsque l'inscription est confirmée, il est de la responsabilité de l'étudiant ou de l'étudiante de demander à la **personne responsable des services adaptés de leur cégep** de faire parvenir à la même adresse courriel leur **fiche de mesures** et leur **billet diagnostic** sans quoi aucune mesure d'accompagnement ne pourra être accordée.

Étudiants et étudiantes inscrits à Terrebonne désirant s'inscrire
à des cours d'été offerts au Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne

**Veillez-vous inscrire dans le module *Inscription* dans votre compte
Omnivox :**

Entre le lundi 20 avril et le vendredi 24 avril 2020 jusqu'à 15 h

Les frais d'inscription et de scolarité **doivent être payés au moment de l'inscription.**
(Visa ou MasterCard acceptées)

(Détail des frais : inscription 15.00 \$ par cours + 2.00 \$ par heure de cours)

Attention, aucune inscription ne sera traitée sans le paiement.

Étudiants et étudiantes du cégep à Terrebonne désirant s'inscrire
à des cours offerts dans un autre cégep du SRAM ou du SRACQ (commandite)

Préinscription obligatoire

Contactez l'API de votre programme afin de vous préinscrire à un cours d'été.
Les préinscriptions se tiendront du lundi 20 avril au vendredi 24 avril inclusivement.

(Détail des frais : inscription 15.00 \$ par cours + 2.00 \$ par heure de cours)

La liste des cours d'été est disponible sur le site du SRAM : <http://www.sram.qc.ca>

Confirmation d'inscription

Les frais d'inscription et de scolarité **devront être payés**
par OMNIVOX **au plus tard le dimanche 26 avril 2020 à 16 h.**

ATTENTION ! Nos bureaux étant fermés à cause de la pandémie,
seuls les paiements par carte de crédit (Visa ou MasterCard) seront acceptés.

Une confirmation de votre inscription vous parviendra
par courriel dans la journée du mardi 28 avril 2020.

**ATTENTION ! Si vous ne respectez pas ces dates et ces conditions, votre
inscription au(x) cours d'été sera automatiquement annulée.**

**Étudiants et étudiantes des autres collèges du SRAM désirant s'inscrire
à des cours offerts au Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne**

Veillez contacter l'API de votre établissement scolaire
afin d'obtenir une commandite.

**Étudiants et étudiantes des collèges ne faisant pas partie du SRAM
et désirant s'inscrire à des cours offerts
au Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne**

Contactez directement l'organisation scolaire de votre établissement scolaire
pour connaître la procédure d'inscription.

Note : Les dates de début et de fin de cours indiquées ci-dessous ont préséance sur celles inscrites sur le site du SRAM.



Cours de jour

N° COURS	Groupe	Périodes	Étudiants	TITRE DU COURS	HORAIRE Début - Fin	JOURS					DATES Début-Fin	PRÉALABLE	COÛT	LOCAL *
						L	M A	M E	J	V				
601-ZAC-TB	21	60	35	Littérature et culture	8 h 30 - 12 h 20	X	X		X		15 juin au 16 juillet 2020	601-102-MQ (PA)	135\$	Formation à distance
601-102-MQ	24	60	35	Littérature et imaginaire	8 h 30 - 12 h 20	X	X		X		15 juin au 16 juillet 2020	601-101-MQ (PA)	135\$	

Tous les cours se donneront à distance

Cours de soir

N° COURS	Groupe	Périodes	Étudiants	TITRE DU COURS	HORAIRE Début - Fin	JOURS					DATES Début-Fin	PRÉALABLE	COÛT	LOCAL*
						L	M A	M E	J	V				
340-102-MQ	12	45	35	L'être humain	19 h - 21 h 50	X	X		X		15 juin au 16 juillet 2020	340-101-MQ (PA)	105 \$	Formation à distance
340-ZAA-TB	14	45	35	Éthique et politique	19 h - 21 h 50	X	X		X		15 juin au 16 juillet 2020	340-101-MQ (PA)	105 \$	
601-ZAC-TB	22	60	35	Littérature et culture	18 h 30 - 22 h 20	X	X		X		15 juin au 16 juillet 2020	601-102-MQ (PA)	135 \$	
601-103-MQ	23	60	35	Littérature québécoise	18 h 30 - 22 h 20	X	X		X		15 juin au 16 juillet 2020	601-102-MQ (PA)	135 \$	

Tous les cours se donneront à distance

Confirmation de cours par le Cégep

IMPORTANT :

- Notez bien l'horaire du cours auquel vous serez inscrit, car le cours débutera sans autre préavis.

Informations générales

Annulation de cours par le Cégep

Les étudiants et étudiantes inscrits à des cours qui sont annulés par le Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne seront avisés par téléphone par la Formation continue et pourront choisir un autre cours, sous réserve qu'il y ait une place disponible. Toutefois, si le cours n'était pas remplacé, les montants payés lors de l'inscription seront remboursés en totalité.

Annulation de cours par l'étudiant

Les étudiants et étudiantes qui décident d'annuler leur cours doivent remplir le formulaire **en ligne** qui est disponible au <https://formation-continue.cegep-lanaudiere.qc.ca/cours-dete> avant la date d'annulation inscrite sur le formulaire d'annulation. Si l'annulation se fait avant la date limite d'annulation (voir page 6), le cours n'apparaîtra pas au bulletin.

Toutefois, les règles d'annulation peuvent varier d'un collège à l'autre. Si vous êtes inscrit dans un autre collège que Terrebonne, vérifiez directement au collège où vous êtes inscrit pour votre cours d'été.

Les annulations par MIO sont acceptées. Les droits d'inscription de 15 \$ ne sont pas remboursables. Le remboursement, si applicable, sera envoyé par la poste dans un délai pouvant aller jusqu'à 4 semaines.

Prenez note que l'annulation après la date limite est permise uniquement pour les étudiants qui seraient pénalisés par la remise tardive des résultats de leur cours à la session d'hiver, soit parce que le cours auquel il s'est inscrit à l'été a finalement été réussi à la session précédente ou parce que son préalable a été échoué.

Demande de révision de note

Avant de déposer une demande de révision de note formelle, l'étudiant ou étudiante doit contacter la secrétaire responsable des cours d'été, au 450 470-0977, poste 7243, afin de s'assurer que les étapes préalables ont été franchies. Le cas échéant, une demande par écrit doit être faite dans les dix (10) jours ouvrables après la remise de notes sur le portail Omnivox. Les demandes de révision de notes seront traitées après la mi-août au retour des enseignants.

Secrétaire administrative : Lynda Mc Neil : fc.coursdete@cegep-lanaudiere.qc.ca

Calendrier des dates limites d'annulation de cours par l'étudiant sans mention d'échec au bulletin

COURS DE SOIR

Numéros et titres de cours		Date limite d'annulation
340-102-MQ	L'être humain	avant minuit le 18 juin 2020
340-ZAA-TB	Éthique et politique	avant minuit le 18 juin 2020
601-ZAC-TB	Littérature et culture	avant minuit le 18 juin 2020
601-103-MQ	Littérature québécoise	avant minuit le 18 juin 2020

COURS DE JOUR

Numéros et titres de cours		Date limite d'annulation
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	avant minuit le 18 juin 2020
601-ZAC-TB	Littérature et culture	avant minuit le 18 juin 2020